



COMPTE-RENDU DE L'AUDITION DE L'UDPPC PAR LA MISSION EN CHARGE DE LA RÉFORME DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Mercredi 15 novembre 2017, l'UdPPC a été auditionnée par des membres de la mission sur la réforme du baccalauréat général et technologique : autour de Pierre Mathiot, un représentant de la DGESCO, un inspecteur général de mathématiques et deux inspecteurs généraux de l'administration de l'Education nationale.

En introduction, nous rappelons les objectifs de notre association et insistons, en parallèle à la réforme du baccalauréat, sur la nécessité de concevoir, à partir d'objectifs de formation clairement énoncés, des programmes cohérents et formateurs pour tous les lycéens, permettant une poursuite sereine d'études, avec deux objectifs complémentaires : former des scientifiques possédant des bases solides et former des citoyens avec une culture et des connaissances scientifiques minimales.

Nous avons aussi rappelé la rupture du lien depuis 2010 entre les mathématiques et la physique-chimie et le fait que la série S est aujourd'hui bien trop généraliste, et décrit le travail fait depuis 2014 par l'UdPPC, la SFP et l'UPS incluant de nombreux échanges avec nos collègues de mathématiques.

Enfin, nous avons mis en garde la mission sur le calendrier qui, en fixant pour juin 2021 le nouveau baccalauréat, obligera à prévoir dans l'urgence une première vague de nouvelles modalités pour la rentrée 2018.

Dans un second temps une phase de questions-réponses a eu lieu.

Demande de précision des représentants de l'UdPPC concernant le nombre de quatre épreuves terminales annoncé

Ce nombre concerne la totalité des épreuves obligatoires en fin de terminale, écrites ou orales. Il peut donc y avoir des épreuves anticipées en fin de première, dont très probablement le français, comme actuellement.

La possibilité de maintenir des options sanctionnées par des épreuves (musique, art plastique, langues anciennes...) n'a pas été abordée.

Pierre Mathiot évoque la possibilité d'une épreuve terminale qu'il appelle « **grand oral** », que chaque élève passerait (en individuel) devant un jury assez large (éventuellement ouvert à un membre de l'enseignement supérieur) et qui pourrait reposer sur deux disciplines. Cet oral pourrait constituer une des quatre épreuves terminales et serait plus approfondi, tant par le travail de l'élève que par la composition du jury, que les actuels TPE.

Les représentants du ministère ont ensuite présenté des pistes de réflexion et nous ont demandé ce que nous en pensions.

Sur la nature des quatre épreuves terminales et les parcours scientifiques

Il ressort de la discussion que la mission travaille, entre autres, sur l'hypothèse de l'existence de deux parcours scientifiques au lycée général, avec la volonté de rééquilibrer les filières. Elle envisagerait donc l'existence d'**un parcours scientifique « fort »** avec une épreuve de mathématique et de physique-chimie au baccalauréat.

Pour ce parcours, il pourrait être envisagé une épreuve de physique-chimie expérimentale. En revanche pour l'autre parcours scientifique, l'épreuve expérimentale pourrait être réservée à la SVT.

Nous avons affirmé notre attachement à une épreuve type ECE, même s'il faudra probablement revisiter l'épreuve actuelle pour valoriser davantage les savoir-faire dans son évaluation. Le représentant de la DGESCO évoque la difficulté à organiser cette épreuve, ce à quoi nous lui répondons que ce sont les établissements et les professeurs qui font tout le travail.

Nous avons également expliqué que, afin d'éviter les fuites sur les sujets de cette épreuve, elle devrait reposer essentiellement sur le savoir-faire expérimental, qui ne peut pas se préparer la veille, même en connaissant le sujet qui va tomber...

Nous insistons également sur la perte du caractère expérimental de notre discipline au regard des effectifs non dédoublés au collège et parfois à 30 au lycée (cf. les réaménagements de salles) et pointons la disparition du terme « travaux pratiques » au profit de « activités expérimentales » dans les programmes de 2010.

Quel tronc commun et jusqu'où ?

La mission semble considérer que certaines épreuves pourront être enseignées jusqu'en terminale dans toutes les filières et fait implicitement le parallèle entre les mathématiques et l'histoire-géographie.

Nous répondons qu'il nous semble que le pendant des mathématiques, en tant que langage et cadre de pensée, est plutôt le français et la philosophie et que le pendant de l'histoire-géographie serait plutôt à chercher du côté des sciences expérimentales.

Nous insistons pour que ces disciplines soient suivies, avec des programmes adaptés, jusqu'en fin de première, ce qui nécessite de remettre des mathématiques obligatoires en 1^{re} L. Nous mentionnons également que l'arrêt de l'histoire-géographie pour les parcours scientifiques en fin de première contribuerait à rééquilibrer les filières.

Contrôle continu ou contrôle en cours de formation ?

La lourdeur de la mise en place du CCF a été soulignée, ainsi que la tendance appuyée à évaluer de plus en plus tôt en cours d'année, tendance qui désorganise les établissements et déstabilise les apprentissages. La mission évoque la possibilité de rendre le contrôle continu plus objectif, moins dépendant de l'établissement, du professeur... Mais ce point est resté dans le flou. En effet, comment pourrait-on atteindre cet objectif ?

Sur l'enseignement technologique et l'enseignement général

La mission demande s'il serait possible de regrouper le tronc commun de physique-chimie des filières générales et des filières technologiques. L'UdPPC lui répond que ces deux champs obéissent à des logiques de formation bien différentes : les élèves des lycées technologiques réussissent dans ces filières parce que, justement, l'accent porte sur une pédagogie de projet, où tous les enseignements sont tournés vers la spécialité. Même si les objectifs finaux sont proches, les méthodes d'apprentissage sont très différentes. Fusionner les deux lycées amènerait à perdre une grande partie des élèves, souvent de catégories sociales moins favorisées, qui poursuivent des études scientifiques ambitieuses avec moins d'enseignement général et une approche plus concrète.

L'audition s'achève après une heure d'entretien.

N'ont été mentionnés au cours de l'entretien ni l'AP, ni les langues vivantes, ni un éventuel enseignement d'informatique.